



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 6 mai 2021

1. Transfert de la compétence mobilité

La loi d'orientation mobilité (LOM) poursuit son objectif de supprimer les zones blanches de la mobilité. Cette compétence était du ressort de la région, mais les communautés de communes ont la possibilité de l'accepter à condition que les communes membres donnent leur accord. La communauté de communes du Haut-Poutou (CCHP) a déjà délibéré dans ce sens et les décisions des conseils doivent être prises par les communes avant le 30 juin. Le Conseil accepte ce transfert à la communauté de communes.

2. Finances

Chaque année, la mairie accorde des subventions aux associations sous réserve de dépôt d'un dossier comprenant le bilan financier de l'année écoulée, des avoirs et du nombre d'adhérents. Elle est fixée à 6 € par adhérent avec une somme minimale de 100 €. La pandémie a stoppé l'ensemble de leurs activités. Le conseil décide d'accorder une subvention sur la base du nombre d'adhérents précédent.

3. Demande de subvention

Le conseil départemental a proposé d'attribuer une subvention de 44 300 € sous réserve que des projets soient menés au bout. Des travaux importants de rénovation de la voirie et de sécurisation de la circulation des piétons sont programmés dans le secteur des routes de Masseuil, du Plat d'Étain, de la Croix et des Vieux Champs. Une subvention peut être obtenue dans la cadre d'ACTIV 3. Le conseil décide de déposer ces dossiers.

4. Questions diverses

Assainissement : les six riverains du côté impair de la Grand'rue ont été contactés pour leur présenter l'opportunité de terminer l'implantation du réseau d'assainissement. Les propriétaires des parcelles disponibles ont également été informés dans le cas de réalisation d'un lotissement.

Conseil Municipal des Jeunes : la commission a ébauché la trame de mise en place de ce conseil à destination de onze jeunes de CM2 et en classe de 6^e à la rentrée prochaine, pour un mandat de 2 ans.

Élections : compte-tenu de la double élection des 20 et 27 juin, le nombre de bureaux de vote est de six et le nombre d'assesseurs augmente. Chaque conseiller accepte d'assurer une permanence toute la journée. Plusieurs personnes extérieures vaccinées se sont proposées pour renforcer l'équipe municipale.

Dates de réunions : la commission environnement se tiendra le 26 mai à 15 h.